

Japonais Débutants S1/S3

Horaire : Lundi 11h-30-13h et mardi 16h30-18h (26 séances de 1,5 heure dont 4 pour les travaux en autonomie)

Niveau : Débutant

Enseignant : Eeko BAN

Objectifs

Compétence orale : présentation de soi-même ; demander ou donner des informations sur l'heure, les horaires, la date et la localisation ; se situer dans le temps et dans l'espace.

Compétence écrite : lire et écrire deux types de caractères japonais : le hiragana et le katakana ; lire et écrire des textes ou des informations très simples comme des cartes postales, les horaires.

Contenu

Grammaire : la structure de trois types de phrases : nominale, verbale et adjectivale au style poli.

Lexique et caractères : maîtriser d'environ 200 mots ; savoir lire et écrire le hiragana et le katakana (environ 100 caractères au total).

Culture : la cérémonie du thé, la visite de la Maison de la Culture du Japon (hors séances de cours), la projection d'un film (hors séances de cours), etc.

Travail en autonomie : recherches simples, des descriptions d'images, exposés...

Manuel utilisé : Manuel préparé par l'enseignante (livret distribué au début du cours)

Règles de validation

1) **Evaluation continue** : 85% dont

- ECRIT : 45%
- 1 travail écrit par leçon (8 travaux écrits à la maison) : 10%
- 1 test écrit en classe : 20%

Travaux et test évalués en fonction de la consigne d'écriture : respect de règles grammaticales, précision lexicale, précision des caractères, contenu en fonction des savoirs traités, originalité...

- 2 tests sur les caractères (hiragana, katakana) : 15%
- ORAL : 40%
- 1 test de compréhension orale : 20%
- Interaction en classe : 10% (participation spontanée et aux échanges organisés)

Evalués en fonction de l'effort et de l'implication, capacité à s'autocorriger

- 1 prise de parole individuelle ou en groupe : 10% (présentation-échange préparé à la maison)

Evaluée en fonction de la bonne gestion du temps, correction de la langue, respect de la consigne, vocabulaire adapté, para-verbal approprié (regard, posture, gestes, allure), voix, prononciation, intonation et rythme adaptés

2) **Travail en autonomie** : 15%

Critères : Respect du planning, coopération en travail d'équipe, qualité du contenu et correction de la langue, respect des normes bibliographiques et de citation des sources...